



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-6324>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **24-6324**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Toulon

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Appel d'offres en vue des prestations pour la lutte contre les termites, les insectes xylophages et à larves xylophages, sur le patrimoine de la Ville de TOULON en 2 lots

Description : La présente consultation porte sur des prestations de luttés parasitaires au sein du patrimoine de la Ville de TOULON. Ces prestations distinguées en 2 lots visent des missions de détection de présence de différents parasites des bois existants ainsi que la mise en place de traitement curatif associé au sein du patrimoine bâti ou non dont la Ville de Toulon est propriétaire ou dispose de la gestion. Cette lutte concerne les différents parasites tels que les termites, les insectes xylophages, les insectes à larves xylophages. Limites de prestations : Conformément à l'article R126-3 du Code de la construction et de l'habitation, le titulaire du lot 2 en charge du traitement et de lutte contre les termites doit être distinct de la personne ayant établi l'état du bâtiment relatif à la présence de termites (titulaire du lot n°1)

Identifiant de la procédure : 4f4f19dd-b3e7-4852-9897-4ca0cfa09049

Identifiant interne : 23FS-DCP-0233-Y

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71621000 Services d'analyse technique ou services de conseil

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 80,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Réalisation de diagnostics parasitaires quant à la présence de termites, d'insectes xylophages et à larves xylophages

Description : Le présent lot porte sur l'exécution des prestations de diagnostics parasitaires quant à la présence de termites, d'insectes xylophages et à larves xylophages sur le patrimoine bâti ou non de la ville de Toulon. Les valeurs minimales et maximales du marché sont : Montant minimum sur la durée totale du marché : 500 euro(s) HT soit 600 euro(s) TTC Montant maximum sur la durée totale du marché : 15 000 euro(s) HT soit 18 000 euro(s) TTC. Il est précisé qu'une fois que le montant maximum aura été atteint ledit accord cadre aura épuisé ses effets, et le titulaire sera libéré de ses obligations contractuelles

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71621000 Services d'analyse technique ou services de conseil

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur. Il est précisé que l'Acheteur

peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Les date et heure mentionnées pour l'ouverture des offres sont indiquées à titre prévisionnel et pourront être modifiées sans préavis. L'estimation est annoncée en euros Ht pour la durée totale du marché soit une durée ferme de 3 ans. Aucune avance ni garantie à première demande n'est fixée dans le Ccap. Une clause de réexamen est prévue à l'article 6 du Ccap. Les prestations seront réglées par application des prix appliqués aux quantités réellement exécutées, après constats contradictoires, tels que figurant au Bordereau des Prix Unitaires et Forfaitaires contractuel du lot concerné. S'agissant du lot 2 et plus particulièrement des prestations de suivi du site jusqu'à élimination dues dans le cadre du traitement curatif par piège contre la présence de termites (série de postes de prix 2.2.2.2 du Bpuf), les prestations seront réglées dès le début de la période de suivi du site, à charge pour le titulaire de ré-intervenir à ses frais autant de fois que nécessaire jusqu'à une complète élimination des termites sur le site concerné. Pour le lot n°1 : L'accord-cadre sera attribué sur la base des critères ci-dessous, dont le détail est donné dans le règlement de la consultation : * le critère Prix noté sur 12 points (sous-critère 1 : montant total du Bpuf valant Denc sur 09 points/ sous-critère 2 : montant total du Détail Estimatif masqué non contractuel, non remis aux soumissionnaires, élaboré par la Personne Publique avant la réception des offres, établi sur la base des prix du Bpuf, sur 03 points) ; * le critère Valeur Technique noté sur 08 points. Pour le lot n°2 : L'accord-cadre sera attribué sur la base des critères ci-dessous, dont le détail est donné dans le règlement de la consultation : * le critère Prix noté sur 12 points (sous-critère 1 : montant total du Bpuf valant Denc sur 09 points/ sous-critère 2 : montant total du Détail Estimatif masqué non contractuel, non remis aux soumissionnaires, élaboré par la Personne Publique avant la réception des offres, établi sur la base des prix du Bpuf, sur 03 points) ; * le critère Valeur Technique noté sur 06 points ; * le critère Performances en matière de protection de l'environnement, noté sur 02 points. Les séances ne sont pas publiques

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Voie de recours: *référé pré contractuel (CJA, art L.551-1et suivants pour les pouvoirs adjudicateurs); *référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivants); *recours en contestation: (Arrêt CE du 04/04/2014 Département Tarn et Garonne) est ouvert à tous candidat, un recours en contestation de la validité du contrat, devant le même tribunal dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRAL

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Prestations de traitement curatif contre les termites, les insectes xylophages et à larves xylophages

Description : Le présent lot porte sur l'exécution des prestations de diagnostics parasitaires quant à la présence de termites, d'insectes xylophages et à larves xylophages sur le patrimoine bâti ou non de la ville de Toulon. Les valeurs minimales et maximales du marché sont : Montant minimum sur la durée totale du marché : 1 000 euro(s) HT soit 1 200 euro(s) TTC Montant maximum sur la durée totale du marché : 150 000 euro(s) HT soit 180 000 euro(s) TTC. Il est précisé qu'une fois que le montant maximum aura été atteint ledit accord cadre aura épuisé ses effets, et le titulaire sera libéré de ses obligations contractuelles

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 90922000 Services de lutte contre les parasites

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71241000 Études de faisabilité, service de conseil, analyse

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71621000 Services d'analyse technique ou services de conseil

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 0

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

Informations complémentaires : Par la seule remise d'un pli, l'entreprise confirme son intention de candidater et soumissionner à la consultation et s'engage, si elle est désignée attributaire, à signer le marché. En cas de refus de signature, l'attributaire s'expose à voir sa responsabilité engagée par l'Acheteur. Il est précisé que l'Acheteur peut décider d'examiner les offres avant les candidatures. Les date et heure mentionnées pour l'ouverture des offres sont indiquées à titre prévisionnel et pourront être modifiées sans préavis. L'estimation est annoncée en euros Ht pour la durée totale du marché soit une durée ferme de 3 ans. Aucune avance ni garantie à première demande n'est fixée dans le Ccap. Une clause de réexamen est prévue à l'article 6 du Ccap. Les prestations seront réglées par application des prix appliqués aux quantités réellement exécutées, après constats contradictoires, tels que figurant au Bordereau des

Prix Unitaires et Forfaitaires contractuel du lot concerné. S'agissant du lot 2 et plus particulièrement des prestations de suivi du site jusqu'à élimination dues dans le cadre du traitement curatif par piège contre la présence de termites (série de postes de prix 2.2.2.2 du Bpuf), les prestations seront réglées dès le début de la période de suivi du site, à charge pour le titulaire de ré-intervenir à ses frais autant de fois que nécessaire jusqu'à une complète élimination des termites sur le site concerné. Pour le lot n°1 : L'accord-cadre sera attribué sur la base des critères ci-dessous, dont le détail est donné dans le règlement de la consultation : * le critère Prix noté sur 12 points (sous-critère 1 : montant total du Bpuf valant Denc sur 09 points/ sous-critère 2 : montant total du Détail Estimatif masqué non contractuel, non remis aux soumissionnaires, élaboré par la Personne Publique avant la réception des offres, établi sur la base des prix du Bpuf, sur 03 points) ; * le critère Valeur Technique noté sur 08 points. Pour le lot n°2 : L'accord-cadre sera attribué sur la base des critères ci-dessous, dont le détail est donné dans le règlement de la consultation : * le critère Prix noté sur 12 points (sous-critère 1 : montant total du Bpuf valant Denc sur 09 points/ sous-critère 2 : montant total du Détail Estimatif masqué non contractuel, non remis aux soumissionnaires, élaboré par la Personne Publique avant la réception des offres, établi sur la base des prix du Bpuf, sur 03 points) ; * le critère Valeur Technique noté sur 06 points ; * le critère Performances en matière de protection de l'environnement, noté sur 02 points. Les séances ne sont pas publiques

5.1.7 **Marché public stratégique**

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 **Critères d'attribution**

Critère :

Type : Prix

Description : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.12 **Conditions du marché public**

Informations relatives aux délais de recours : Voie de recours: *référé pré contractuel (CJA, art L.551-1et suivants pour les pouvoirs adjudicateurs); *référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivants); *recours en contestation: (Arrêt CE du 04/04/2014 Département Tarn et Garonne) est ouvert à tous candidat, un recours en contestation de la validité du contrat, devant le même tribunal dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché

5.1.15 **Techniques**

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique :

5.1.16 **Informations complémentaires, médiation et réexamen**

Organisation chargée des procédures de médiation : CCIRAL

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Toulon

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 12,495 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : APAVE DIAGNOSTICS

Offre :

Identifiant de l'offre : APAVE DIAGNOSTICS

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 12,495 EUR

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2023r1142

Titre : Réalisation de diagnostics parasitaires quant à la présence de termites, d'insectes xylophages et à larves xylophages

Date de conclusion du marché : 19/12/2023

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : false

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 2

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Aucun lauréat n'a été choisi et le concours est clos.

La raison pour laquelle un lauréat n'a pas été choisi : Autre

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Toulon

Numéro d'enregistrement : 21830137200015

Adresse postale : Avenue de la République Cs 71407

Ville : Toulon

Code postal : 83056

Pays : France

Point de contact : Cavanna Robert

Adresse électronique : correspondre@aws-france.com

Téléphone : 0494363240

Adresse internet : <https://www.toulon.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 713498

Adresse postale : 5 rue Racine

Ville : Toulon

Code postal : 83041

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : 0494427930

Télécopieur : 0494427989

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : CCIRAL

Numéro d'enregistrement : 721504

Adresse postale : Place Félix Baret Cs 80001

Ville : Marseille

Code postal : 13282

Pays : France

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.pref.gouv.fr

Téléphone : 0484354554

Télécopieur : 0484354460

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0005

Nom officiel : APAVE DIAGNOSTICS

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 8 rue Jean-Jacques Vernazza

Ville : Marseille

Code postal : 13016

Pays : France

Adresse électronique : marseille@apave-diagnostics.com

Téléphone : 0980406262

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : df365041-ee0f-43fd-b289-7788f752ea5a - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 19/01/2024 à 09:28

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19/01/2024